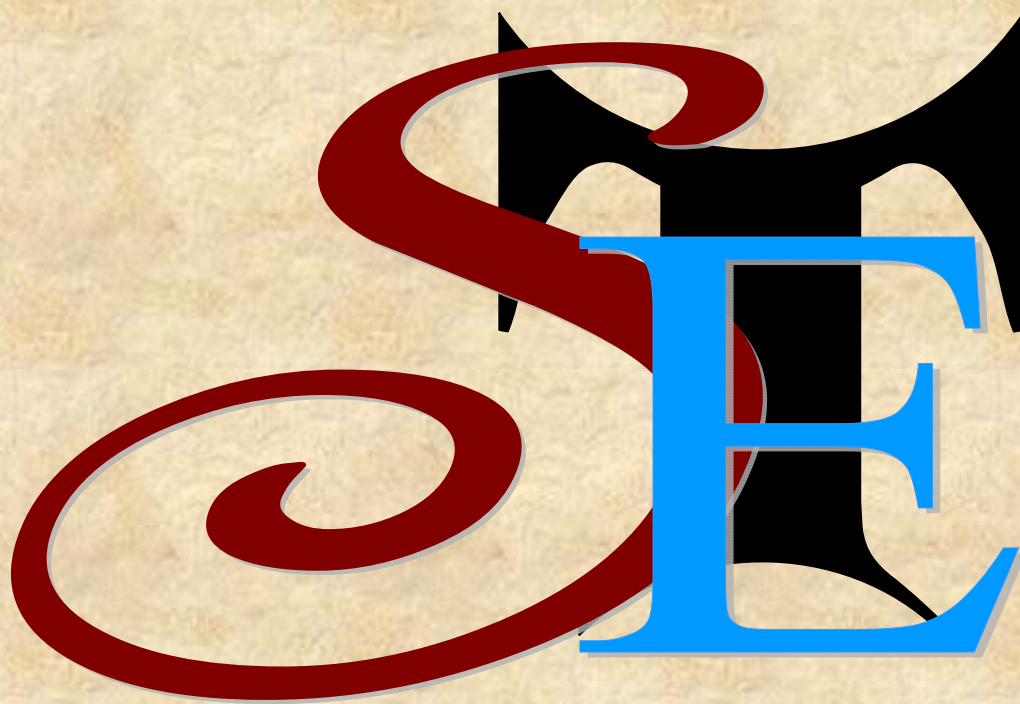




INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

**REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES
ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION**



Juin 2018 N° 9

INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET
PROFESSIONNEL

CENTRE DE RECHERCHE ET DE PRODUCTION

**REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES
ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION**

Directeur de Publication : Dr BERTE Zakaria, IPNETP

Secrétaire de Publication : Dr KONE Koko Siaka, IPNETP

Directeur Scientifique : Pr Kanvally FADIGA, ENS

Membres du comité scientifique

Pr BAHA Bi YOUZAN D. : Université de Cocody Abidjan

Pr KOUADIO Béné Marcel : Université de Cocody Abidjan

Pr SANGARE Moustapha Karam..... : INPHB, Yamoussoukro

Pr GBONGUE Jean-Baptiste : IPNETP, Abidjan

Dr BERTE Zakaria : IPNETP, Abidjan

TABLE DES MATIERES

I – Editorial	
Dr Zakaria BERTE.....	7
II - Les performances des systèmes éducatifs en Afrique de l’Ouest	
Dr TOURE Krouélé <i>Enseignant-Chercheur en Sociologie de l’Education à l’Ecole Normale Supérieure d’Abidjan</i>	9
III - Enquête d’insertion des diplômés du programme Graines d’Espérance IECD CÔTE D’IVOIRE	
Marc BOKO – Marion FOUR – Pierre LARNICOL – Moustapha ZIKE Institut Européen de Coopération et Développement – Côte d’Ivoire.....	29
IV- Les idéologies d’appartenance dans la construction sociale du monopole de l’insertion socioprofessionnelle en Côte d’Ivoire	
Félix Richard BROU, César Léonce Koffi EBEN-EZER, <i>Institut d’Ethno-Sociologie, Université Félix Houphouët-Boigny</i>	63
V - L’innovation technologique et dynamique du système de production agricole à Brofodoumé et Ingrakon	
Anicet Elvis Aké AHOU - <i>Enseignant chercheur - Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody, Laboratoire de Sociologie Economique et d’Anthropologie des Appartenances Symboliques (LAASSE) Côte d’Ivoire</i>	85
VI - Gestion foncière et conflits en milieu rural ivoirien	
KOUAME Kra, KOUADIO Amani Augustin, <i>Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d’Ivoire) Laboratoire d’Etudes et de Recherches Interdisciplinaires et Sciences Sociales (LERISS)</i>	103
VII - Cybercafés et «broutage» : une approche à partir de l’exemple des «enfants-brouteurs» d’Adjouffou dans la commune de Port-Bouët à Abidjan	
OURAGA Basseri Jean-Claude, ZAMBLE Bi Zou Ambroise <i>Université Félix Houphouët-Boigny d’Abidjan</i>	123
VIII - Aspects criminogène de la musique Du couper-décaler à Abidjan Dr N’GUESSAN Kodjo Rodrigue - <i>INSAAC</i>	137
IX - Critique de la pensée religieuse de Feuerbach	
SEKA KOKO Marie-Madeleine épouse AKA - <i>Enseignant-Chercheur – INSAAC</i>	153

LES PERFORMANCES DES SYSTEMES EDUCATIFS EN AFRIQUE DE L'OUEST

Dr TOURE Krouélé

*Enseignant-Chercheur en Sociologie de l'Education
à l'Ecole Normale Supérieure d'Abidjan*

Mail : tk_krouele@yahoo.fr

Résumé

Cette recherche porte sur les performances des systèmes éducatifs des sept pays suivants : Benin, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal et Togo. La méthodologie appliquée est l'analyse de documents empiriques. Les résultats sont présentés en six points et montrent que le contexte socio-économique en Afrique de l'Ouest, marqué par le sous-développement et la pauvreté a une influence inévitable sur les systèmes éducatifs. Les conséquences d'un tel contexte se manifestent dans l'insuffisance du financement de l'éducation par les Etats, les inégalités dans les accès à l'école, les effectifs pléthoriques dans les classes et le faible niveau de qualification des enseignants. Aussi, les performances des apprenants sont-elles insuffisantes dans les principales matières évaluées par le PASEC 2014.

Mots clés : Afrique de l'Ouest, systèmes éducatifs, scolarisation, enseignants qualifiés, performances scolaires.

Topic : The performances of education systems in West Africa

Abstract :

This research concerns the performances of the education systems of the seven following countries : Benin, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Senegal and Togo. The methodology applied is the analysis of empirical documents. The results are presented in six articulations and show that the socio-economic context in West Africa, marked by the underdevelopment and poverty has an inevitable influence on the education systems. The consequences of such a context appear in the insufficiency of the financing of education by the States, the inequalities in the accesses to the school, manpower plethoric in the classes and the low qualification level of the teachers. Also, the performances of learning are insufficient in the principal matters evaluated by the PASEC 2014.

Keywords : West Africa, Education systems, schooling, qualified teachers, school performances.

Introduction

L'échec scolaire est une faiblesse des systèmes éducatifs en Afrique de l'Ouest car il traduit à la fois leurs dysfonctionnements et leur incapacité à répondre aux attentes sociales. Ce phénomène peut être analysé sous l'angle de la sociologie de l'éducation. Les sociologues ont en effet consacré d'importants travaux à l'échec scolaire. Dès les années 1960 et 1970 P. Bourdieu et J.-C. Passeron (1970) ou R. Boudon (1973) l'apprehendent à travers les expressions "inégalités de réussite scolaire", "inégalité des chances scolaires", "inégalités de performances scolaires", "inégalités d'accès au baccalauréat". Les explications données à ces inégalités devant l'école, insistent dans un premier temps sur les différences de statut familial et social c'est-à-dire sur l'inégale détention par les familles des ressources culturelles, économiques ou sociales nécessaires à la réussite scolaire. Ensuite, les recherches mettent en évidence l'impact du fonctionnement de l'école, des politiques éducatives, du rapport au savoir scolaire ou des pratiques des acteurs que sont les enseignants ou les élèves (E. Bautier, J.-Y. Rochex, 1998 ; A. Van Zanten, 2005 ; M. Duru-Bellat, 2002). Plusieurs déterminants sont donc à la base des inégalités de réussite entre élèves. Ces inégalités existent également entre différents systèmes éducatifs. Particulièrement en Afrique de l'Ouest, les ressources investies dans les systèmes éducatifs varient d'un Etat à l'autre. Et cela pourrait avoir des conséquences sur les performances des systèmes éducatifs en question.

En effet, les Etats francophones d'Afrique de l'Ouest partagent la même histoire coloniale en tant que colonies françaises. En effet, après la décolonisation ces Etats s'engagent dans un développement de l'enseignement, d'abord timidement puis de façon plus accélérée dans les années 2000. Cette accélération s'explique par une prise de conscience de l'importance de l'école dans le développement humain. Notons que par le passé, le développement d'un pays se concevait à travers l'accumulation de l'épargne, du capital physique et financier. Les faits ont cependant montré que des Etats disposant des mêmes ressources financières et matérielles étaient à des degrés de développement très différents. Comment expliquer ces différences ? Ce sont les économistes qui ont émis l'hypothèse du facteur humain en créant le concept de capital humain. En réalité, le capital physique ou financier ne peut produire du développement que s'il est géré

par des personnes bien formées et en nombre suffisant. Par ailleurs, des études comparatives entre analphabètes et individus ayant un niveau d'éducation primaire montrent une différence dans la qualité de vie. Pendant que les analphabètes restent toujours pauvres, le niveau de vie (en termes de revenus et de bien-être) des instruits s'améliore. On peut donc déduire que le développement des Etats en Afrique de l'Ouest passe par l'amélioration de la formation scolaire et universitaire. L'éducation se présente alors comme l'un des meilleurs moyens de lutte contre le sous-développement et la pauvreté (B. Kouassi, 2008).

Dans les années 1980, les rapports de la Banque mondiale insistent sur la nécessité de valoriser les ressources humaines en mettant l'accent sur l'éducation et la formation des jeunes et des adultes. C'est dans cette même logique que le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) crée un outil de travail pour évaluer le développement de chaque pays. Il s'agit de l'Indice de Développement Humain (IDH). Le calcul de cet indice prend en compte trois indicateurs : la richesse du pays (à travers son taux de croissance annuelle ou le PIB), l'espérance de vie de la population à la naissance et les conditions globales d'éducation (taux d'alphabétisation des adultes de 15 ans et plus, taux brut de scolarisation au primaire, secondaire et supérieur, durée moyenne de la scolarité). La valeur de l'indice (IDH) traduit le niveau du développement humain d'un pays ou d'un groupe de pays. Le PNUD procède alors à un classement mondial pour déterminer la place de chaque Etat selon son IDH. C'est ainsi qu'en 2014, l'IDH du Benin est de 0,480 et le pays est classé 166^{ème} sur 188 pays. L'IDH de la Côte d'Ivoire atteint 0,462 à la même date faisant de ce pays le 172^{ème} mondial. Le Sénégal occupe de son côté la 170^{ème} place avec un IDH de 0,466.

Les systèmes éducatifs ont pour mission de produire le capital humain nécessaire pour lancer tous les secteurs d'activité dans chaque pays. Mais comment fonctionnent ces systèmes éducatifs en Afrique de l'Ouest ? Quelles performances réalisent ces pays en termes d'acquisitions de connaissances chez les apprenants ?

Cette étude vise deux objectifs :

1 : Présenter le contexte socio-économique dans lequel se développent les systèmes éducatifs dans cette région d'Afrique.

2 : Analyser le lien entre les ressources investies pour le fonctionnement de ces systèmes et les performances des apprenants.

La recherche s'efforcera de tester une hypothèse de recherche.

Hypothèse : *«Les performances des systèmes éducatifs dépendent de l'effet combiné des deux variables que sont la part du PIB consacrée à l'éducation et le niveau de qualification des enseignants».*

Quels procédés appliquer pour vérifier cette hypothèse ?

I : Méthodologie de l'étude

L'étude porte sur les systèmes éducatifs de sept Etats d'Afrique noire francophone que sont le Benin, le Burkina-Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. Plusieurs facteurs communs justifient le choix de ces pays. D'abord ils appartiennent tous à l'empire colonial français et partagent plusieurs symboles hérités de la colonisation. Citons notamment le français comme langue officielle et la monnaie unique qu'est le franc CFA arrimé dès le départ au franc français. Géographiquement, ces Etats sont situés au sud du Sahara, en Afrique occidentale. Ils ont la même histoire scolaire puisque les premières écoles y sont installées pendant la période coloniale. Les programmes enseignés dans les écoles sont au départ copiés sur les programmes français de l'époque. Ces Etats accèdent aux indépendances dans les années soixante, et s'efforcent, dès lors d'adopter des programmes scolaires plus ou moins adaptés aux réalités locales tout en restant dans le contexte francophone.

Cette recherche privilégie la méthode d'analyse documentaire. Les documents analysés sont des études empiriques sur les systèmes éducatifs en Afrique de l'Ouest et plus globalement en Afrique subsaharienne, téléchargeables pour certains, sur l'internet. Les travaux retenus pour cette étude sont produits d'une part par les Etats concernés par l'étude et d'autre part par des organisations internationales indépendantes œuvrant pour

l'émergence des Etats africains. Il s'agit notamment du PNUD, de la BAD et de l'UNESCO. Les données qualitatives et quantitatives de ces travaux font l'objet d'une analyse de contenu et d'une analyse statistique. Les données chiffrées sont présentées dans des tableaux, des tris à plat afin d'en faciliter les analyses. Quant aux données qualitatives issues des travaux sur l'éducation et la pauvreté en Afrique de l'Ouest, elles servent à illustrer et soutenir la démonstration.

L'étude est menée suivant le paradigme fonctionnaliste qui permet de cerner les fonctions sociales et le fonctionnement des systèmes éducatifs étudiés à partir de leurs composantes. Dans cette perspective, les indicateurs de la situation socio-économique, des intrants et des résultats peuvent être analysés comme éléments constitutifs traduisant le fonctionnement en termes de performances des systèmes éducatifs en Afrique de l'Ouest.

II : Résultats

Les données obtenues sont analysées en six points.

2.1 : La situation économique des Etats et la scolarisation

L'Afrique de l'Ouest a traversé des périodes marquées par des crises socio-économiques justifiant son retard dans le domaine de l'éducation. Les structures financières internationales en ont profité pour imposer des programmes d'ajustement structurel (PAS) dont les résultats sur la vie des populations ne sont guère satisfaisants. Les Etats très endettés, doivent faire face au service de la dette extérieure qui absorbe une bonne part des budgets nationaux.

Tableau 1 : Evolution du taux de croissance du PIB par habitant entre 1980 et 2012 en Afrique de l'Ouest (en %)

Pays	1980-1990	1990-2000	2000-2010	2010-2012
Benin	0,22	1,20	0,72	1,62
Burkina Faso	0,94	2,74	3,33	4,13
Côte d'Ivoire	-2,67	-0,57	-0,54	-0,11
Mali	-1,02	1,53	3,11	-2,21
Niger	-2,56	-1,58	-0,84	2,69
Sénégal	-0,43	0,32	1,34	0,20
Togo	-2,02	-0,33	-0,45	2,54

Source : Tableau élaboré à partir des données issues de : Groupe de la Banque Africaine de Développement, *Rapport sur le développement en Afrique 2015. Croissance, pauvreté et inégalités : lever les obstacles au développement durable*, (p.5).

Plus de trois décennies ont été vécues diversement par les sept Etats africains. Si les taux de croissance sont globalement faibles dans la période indiquée, trois cas de figure se distinguent toutefois de ce tableau. Un premier groupe de pays connaît une croissance en dents de scie. Il s'agit du Benin, du Mali et du Sénégal. Le deuxième cas de figure concerne les taux de croissance négative. Citons la Côte d'Ivoire, le Niger jusqu'en 2010 et le Togo également jusqu'en 2010. Le dernier cas de figure renvoie à un taux de croissance positive et régulière. C'est le cas du Burkina Faso.

Dans l'ensemble, ce tableau traduit deux idées : la faiblesse des taux de croissance d'une part et les inégalités de croissance entre Etats d'autre part. Et cela donne l'image d'une sous-région marquée par le sous-développement et la pauvreté. Une telle situation n'est pas sans incidence sur la volonté et la capacité des familles et des Etats à scolariser tous les enfants afin d'atteindre les objectifs fixés par la communauté internationale en matière d'éducation. Mais pour atteindre ces objectifs quelles sont les ressources consacrées par les pays à l'éducation ?

2.2 : Les ressources financières consacrées à l'éducation

La source principale du financement de l'éducation provient des ressources propres des Etats. Mais la part de l'aide extérieure n'est pas négligeable.

Tableau 2 : Part du PIB consacrée à l'éducation (en %)

Pays	PIB (Education)
Benin	5,0
Burkina Faso	4,3
Côte d'Ivoire	4,4
Mali	4,2
Niger	4,5
Sénégal	5,6
Togo	4,4

Source : Tableau élaboré à partir des données issues de : UNESCO, (2016),
Base de données de l'Institut de statistique.

Ces taux sont raisonnables mais doivent encore être améliorés pour correspondre aux besoins actuels des populations. En effet, selon l'économiste de l'éducation G. Bayemi (2014, p.57) «les conférences régionales sur la planification de l'éducation en Asie et en Afrique tenues à Karachi (1960) et à Addis-Abeba (1963) ont respectivement recommandé un taux de 4% à 5% du PNB pour les pays d'Asie, 3% à 4% du PNB en 1965 et 6% en 1980 pour l'Afrique».

Les meilleurs élèves selon le tableau, ce sont donc le Sénégal et le Benin, qui consacrent à l'éducation un PIB proche des 6% prévus par la conférence de 1980. Mais les taux non négligeables atteints par les autres pays (entre 4,2% et 4,5%) traduisent leur volonté de suivre les

recommandations internationales pour atteindre les objectifs de l'école pour tous.

Concrètement, les dépenses d'éducation des pays se font à partir des budgets nationaux d'investissement et de fonctionnement. Leur allocation dans l'éducation dépend de la santé financière ou économique de l'Etat mais aussi des ordres de priorité du gouvernement.

En termes de dépenses publiques d'éducation, les données de l'UNESCO montrent que les Etats africains investissent en moyenne 20% de leur budget dans le secteur de l'éducation. Ainsi, en 2005, le Niger consacre 20% de son budget à l'éducation alors que le Benin y alloue 23,3% en 2011. Quant à la Côte d'Ivoire elle y consacre entre 2006 et 2014, 15,4% de son budget. Cependant, compte tenu des effectifs d'enseignants (plus de la moitié des effectifs de la Fonction publique), les dépenses salariales grèvent ces budgets et limitent l'investissement dans la construction de nouvelles écoles.

Les systèmes éducatifs sont certes gérés par les Etats mais les ressources allouées à ce secteur ne couvrent pas tous les besoins nationaux en éducation. C'est pourquoi l'assistance ou l'aide publique au développement (APD) joue un rôle incontournable. Cette assistance est apportée par les structures financières internationales comme la Banque Mondiale, le FMI, la BAD, la BOAD. Les organisations des Nations Unies comme l'UNESCO, l'UNICEF et des ONG comme Save the Children sont également actives sur le terrain. Des dons et aides financières ou prêts remboursables provenant de la coopération bilatérale ou multilatérale avec des pays développés comme la France, l'Allemagne, le Canada, les Etats-Unis, le Japon, l'Union Européenne interviennent également dans la construction et l'équipement d'écoles.

Dans un tel contexte, comment se font les accès à l'école dans la sous-région ?

2.3 : Les accès à l'école dans la sous-région

Les accès à l'école en Afrique occidentale française sont marqués par les inégalités entre pays et selon les niveaux d'étude.

Tableau 3 : Taux bruts de scolarisation (TBS) en Afrique de l'Ouest (2010-2015)

Pays	TBS primaire	TBS collège
Benin	125,6	54,4
Burkina Faso	86,9	30,3
Côte d'Ivoire	89,6	40,1
Mali	77,2	43,5
Niger	70,6	18,8
Sénégal	80,9	40,1
Togo	125,1	54,7

Source : Tableau élaboré à partir des données issues de :
Groupe de la Banque Africaine de Développement, PNUD, OCDE, (2016),
Perspectives économiques en Afrique (Annexe statistique).

Devant l'accès à l'école primaire, les Etats se répartissent en trois catégories. La première comprend les pays dont les TBS dans le primaire ont largement dépassé les 100%. Il s'agit du Benin et du Togo. Dans la deuxième catégorie, les TBS sont compris entre 80% et 100%. Ce sont la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et le Sénégal. La dernière catégorie regroupe les deux pays (le Niger, le Mali) dont les TBS sont compris entre 70% et 80%. Les TBS du primaire ont par ailleurs, un lien (pas très fort) avec les TBS du collège. Ainsi, les Etats ayant plus de 100% de TBS dans le primaire ont également plus de 50% de TBS au collège.

Les inégalités persistent entre les Etats concernant l'accès à l'école primaire et au collège. Ces inégalités ont diverses explications, notamment les politiques éducatives appliquées, le niveau d'investissement dans les infrastructures scolaires, le niveau de pauvreté des Etats et des familles (B. Kouassi, 2008).

Mais les faibles accès dans le secondaire et surtout le supérieur prouvent l'ampleur des déperditions dues à l'échec scolaire c'est-à-dire les redoublements, les abandons, les exclusions ou la déscolarisation.

Il faut toutefois signaler que des taux bruts de scolarisation au-delà de 100% ne signifient nullement que les pays en question ont atteint la scolarisation primaire universelle (SPU). «En effet, quand le TBS dépasse 100%, cela indique simplement que tous les élèves recensés n'appartiennent pas au groupe d'âge officiel en raison d'enfants surâgés et sous-âgés à la suite d'une scolarisation tardive ou précoce et/ou de redoublement au cycle primaire» (Bayemi, 2014, p.103). C'est d'ailleurs pourquoi l'évolution des taux bruts de scolarisation dans cette sous-région ouest-africaine n'a pas mis fin à l'analphabétisme. Et l'une des explications de cette situation doit sûrement être recherchée dans les infrastructures d'accueil.

2.4 : Les infrastructures d'accueil

Les ressources matérielles des systèmes éducatifs sont constituées par les infrastructures immobilières et mobilières. Les infrastructures immobilières représentent l'offre éducative visible sur la carte scolaire. Il s'agit en fait, des bâtiments, des salles de classe et des salles de laboratoire, ce qui permet d'identifier le nombre de places disponibles pour l'accueil des élèves. Le problème ici réside dans la couverture nationale de cette offre car les cartes scolaires présentent souvent un déséquilibre dans la répartition des écoles. La construction des infrastructures ne suit pas toujours l'augmentation des populations d'élèves dans les différentes régions du pays.

Tableau 4 : Taille des classes

Pays	Effectifs/classe
Benin	35.5
Burkina Faso	68.3
Côte d'Ivoire	43.5
Mali	Pas d'évaluation PASEC2014
Niger	39.6
Sénégal	42.8
Togo	36.1

Source : PASEC 2014 performances des systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne francophone. Compétences et facteurs de réussite au primaire.

Trois cas de figure se dessinent dans ce tableau. D'abord, des pays comme le Benin, le Togo et le Niger se distinguent avec moins de 40 élèves par classe. Le Sénégal et la Côte d'Ivoire ont des effectifs compris entre 42,8 et 43,5. Le dernier cas de figure est représenté par le Burkina Faso qui fait des effectifs de 68,3 élèves par classe.

D'une manière générale les effectifs dans les classes sont importants, ce qui signifie que les besoins en éducation des populations sont mal satisfaits. Que dire à présent des enseignants ?

2.5 : L'efficacité des enseignants

En tant que principaux animateurs des systèmes éducatifs, les enseignants doivent être repartis suivant les effectifs d'élèves sur le terrain. Une grande rigueur doit donc accompagner leur mode de recrutement, leur formation, leurs effectifs, les modes d'affectation ou de mutation,

les promotions et profils de carrière puis la définition des missions qui leur incombent.

Dans les systèmes éducatifs en Afrique de l'Ouest, les problèmes majeurs au niveau des enseignants concernent leur qualification, leur répartition selon le genre et la pénurie d'enseignants de science. En effet, face à la pression du besoin d'enseignant dans certaines écoles, les pouvoirs publics recrutent des enseignants sans qualification ou non titulaire de diplôme professionnel dans le primaire comme dans le secondaire.

Tableau 5 : Proportions d'enseignants qualifiés exerçant dans l'enseignement primaire en 2010

Pays	%
Benin	43
Burkina Faso	86
Côte d'Ivoire	100
Mali	50
Niger	96
Sénégal	48
Togo	77

Source : Tableau élaboré à partir des données issues de : UNESCO, (2012), *Base de données de l'Institut de statistique*.

Les proportions d'enseignants qualifiés exerçant dans l'enseignement primaire varient d'un pays à l'autre. Si elles sont comprises entre 86% et 100% au Burkina Faso, au Niger et en Côte d'Ivoire, elles baissent sous la barre de 77% au Togo et au Mali. Elles passent même en dessous de 50% au Sénégal et au Benin. C'est dire que dans des pays comme le Benin, le Sénégal et le Mali, plus de la moitié des enseignants du primaire exercent sans les qualifications pédagogiques requises. Une telle configuration des acteurs qui animent le système d'enseignement ne peut être sans incidence sur l'efficacité des systèmes éducatifs eux-mêmes.

Les variables analysées constituent des indicateurs traduisant la qualité de l'enseignement dispensé dans chaque pays et justifient les performances scolaires réalisées par les apprenants.

2.6 : L'impact des ressources investies sur les performances scolaires

Les différents Etats consacrent des ressources à la construction d'établissements scolaires et à la formation des enseignants. A la fin du cycle primaire, une évaluation des apprenants dans les matières essentielles comme la maîtrise de la langue et celle des mathématiques permet de se situer sur les proportions d'enfants désormais à l'abri de l'analphabétisme. L'évaluation réalisée en 2014 par le PASEC dans dix pays d'Afrique au sud du Sahara peut être un outil d'analyse du lien entre qualité des ressources investies et performances des apprenants.

Tableau 6 : Synthèse des variables liées aux compétences des élèves suivant les contextes d'éducation

Pays	Progression du PIB Nombre croissances positives	% d'enseignants qualifiés	Part du PIB éducation	PASEC 2014 : % d'élèves ayant passé le seuil de maîtrise minimale			
				Langue 2°P	Maths 2°P	Langue 5°P	Maths 5°P
Benin	4 (1.5)	43 (7)	5.0 (2)	6.3 (6)	33.5 (4)	51.7 (3)	39.8 (4)
Burkina Faso	4 (1.5)	86 (3)	4.3 (6)	35.4 (1)	59.2 (2)	56.9 (2)	58.8 (1.5)
Côte d'Ivoire	0 (7)	100 (1)	4.4 (4.5)	11.7 (4)	33.8 (5)	48.0 (4)	26.9 (5)
Mali	2 (4)	50 (5)	4.2 (7)	PAS D'EVALUATION PASEC 2014			
Niger	1 (5.5)	96 (2)	4.5 (3)	6.4 (5)	27.8 (6)	6.4 (6)	7.6 (6)
Sénégal	3 (3)	48 (6)	5.6 (1)	28.9 (2)	60.3 (1)	61.1 (1)	58.8 (1.5)
Togo	1 (5.5)	77 (4)	4.4 (4.5)	20.1 (3)	41.3 (3)	38.4 (5)	47.6 (3)

Les données de ce tableau montrent une absence de lien clair entre le nombre de croissances positives du PIB (la diminution de la pauvreté) et les trois variables que sont les pourcentages d'enseignants qualifiés, la part du PIB consacrée à l'éducation et les résultats du PASEC 2014.

De même il n'y a pas de lien entre la part du PIB consacrée à l'éducation et les deux variables représentées par le pourcentage d'enseignants qualifiés et les résultats du PASEC 2014.

Il n'y a pas non plus de lien entre le pourcentage d'enseignants qualifiés et les résultats du PASEC 2014.

Au niveau de la progression du PIB, l'on note des inégalités entre les pays étudiés. Ainsi, le Bénin et le Burkina Faso ont une progression du PIB identique, mais diffèrent fortement sur les résultats au PASEC 2014. Selon le tableau, l'explication provient de la différence entre les deux pays dans le pourcentage d'enseignants qualifiés car au Burkina il y a deux fois plus d'enseignants qualifiés qu'au Bénin. Le niveau de qualification des enseignants n'est donc pas un facteur négligeable dans les performances des apprenants.

Cependant le cas de la Côte d'Ivoire qui part d'une absence de croissance du PIB et réalise 100% d'enseignants qualifiés pour obtenir finalement de faibles résultats au PASEC 2014 en langue 2^oP, montre que la variable «niveau de qualification des enseignants» n'est pas la seule explication des performances des élèves.

Quant au Niger, il dispose de 96% d'enseignants qualifiés, mais occupe les dernières places au PASEC 2014. Cela indique une fois encore que le niveau de qualification des enseignants ne suffit pas pour réaliser des performances scolaires.

Le Sénégal et le Burkina Faso réalisent, à l'évaluation du PASEC, les meilleurs scores dans trois matières sur les quatre retenues. Ils sont en tête par rapport aux dix pays évalués au PASEC, mais présentent de profondes divergences au niveau des trois autres variables que sont la progression du PIB par habitant, le pourcentage d'enseignants qualifiés et la part du PIB éducation. Si le Burkina Faso dispose d'un PIB par habitant et d'un pourcentage d'enseignants qualifiés plus importants, sa part du PIB éducation demeure faible comparée à celle du Sénégal qui reste la plus élevée dans la sous-région.

Le profil de ces deux pays autorise à noter que les performances des apprenants au PASEC 2014 ont un lien fort avec «le niveau de pauvreté du pays», «le niveau de qualification des enseignants» et «la part du PIB consacrée à l'éducation». La combinaison de ces trois variables est donc nécessaire pour comprendre les performances des pays en éducation.

En bref, les résultats de cette recherche mettent en évidence les inégalités entre les Etats d'Afrique de l'Ouest en matière d'éducation. Les données analysées montrent qu'aucun pays retenu ne fournit des indicateurs toujours excellents pour justifier des résultats toujours performants. Aussi,

aucun pays n'obtient-il la moyenne dans les quatre disciplines retenues à l'évaluation PASEC. Si le Togo, le Benin et le Sénégal semblent avoir réalisés la meilleure démocratisation quantitative de leur système éducatif respectif, il se pose toujours le problème de la qualité des enseignements car les enseignants recrutés ne sont pas toujours qualifiés. Les inégalités entre les pays découlent en réalité des insuffisances qui caractérisent le fonctionnement des différents systèmes éducatifs. Et ces insuffisances expliquent la nécessité pour tous ces pays de compter sur l'aide publique au développement, devenue incontournable pour le financement complet de leur système éducatif.

III : Discussion

Les données analysées suscitent un débat sur l'impact du contexte socio-économique et des ressources sur l'évolution de la scolarisation en Afrique de l'Ouest. L'étude s'est fixée deux objectifs qui sont tous atteints. Le contexte socio-économique dans lequel se développent les systèmes éducatifs dans cette sous-région d'Afrique est présenté. Ensuite, le lien entre les ressources investies pour le fonctionnement de ces systèmes et les performances des apprenants est analysé. Il ressort que la pauvreté des Etats ciblés n'est pas sans incidence sur les intrants des systèmes éducatifs. En effet, ce contexte est marqué par une forte demande d'éducation dans un environnement économique assez pauvre où des proportions assez importantes d'enfants n'ont pas accès à l'école. L'analyse des intrants des systèmes éducatifs révèle des inégalités entre les Etats. Ces inégalités apparaissent dans les proportions d'enseignants qualifiés ainsi que dans les ressources financières consacrées à l'éducation. Elles mettent en évidence les insuffisances des pays, justifiant les retards dans l'atteinte des objectifs internationaux en matière d'éducation.

Au Forum sur l'Education tenu à Dakar (Sénégal) en 2000 dans le cadre de l'Education pour Tous (EPT), les Nations Unies ont fixé les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) en matière d'éducation, objectifs à atteindre à l'horizon 2015. L'accent était mis sur l'objectif d'assurer l'éducation primaire pour tous. C'est la scolarisation primaire universelle (SPU). Autrement dit, partout dans le monde, tous les enfants scolarisables doivent accéder à l'école et terminer au moins le cycle complet de l'enseignement primaire. Les résultats de cette étude montrent qu'après 2015 cet objectif n'est pas complètement atteint en Afrique de

l'Ouest. En réalité, les ressources investies par les Etats dans l'éducation n'ont pas encore permis de scolariser tous les enfants scolarisables. Et ceux qui sont scolarisés réalisent des performances pas à la hauteur des espérances.

C'est ainsi que l'hypothèse émise au départ s'est avérée insuffisante après l'analyse des résultats. Elle suppose ceci : *«Les performances des systèmes éducatifs dépendent de l'effet combiné des deux variables que sont la part du PIB consacrée à l'éducation et le niveau de qualification des enseignants»*.

La confrontation des variables manipulées avec les résultats de l'évaluation du PASEC conduit à reformuler l'hypothèse qui devient alors : *'Les performances des systèmes éducatifs en Afrique de l'Ouest dépendent de l'effet combiné des trois variables que sont le niveau de pauvreté du pays, la part du PIB consacrée à l'éducation et le niveau de qualification des enseignants'*.

Une telle thèse implique que la pauvreté des familles est inévitablement à la base des inégalités d'accès et de réussite scolaires. Les données analysées montrent que les enfants n'ont pas les mêmes chances d'accès à l'école. Des proportions encore importantes d'enfants scolarisables vivent en marge de l'école et grandissent dans l'analphabétisme. Les chances de bénéficier de la scolarisation sont ainsi faibles pour les enfants issus de familles pauvres. Elles le sont encore plus pour les filles qui sont par ailleurs victimes des pesanteurs culturelles.

Les familles, souvent dépourvues de capital culturel, économique et social suffisant, accompagnent difficilement les enfants dans la scolarité. Un tel contexte justifie donc une plus forte déscolarisation chez cette catégorie d'enfants qui est du reste exposée au chômage. Dans ces conditions, l'école ne répond plus aux attentes ou espoirs des familles. Elle devient un leurre car loin d'être un moyen d'ascension ou de mobilité sociale, elle accentue plutôt les inégalités sociales de départ.

Il apparaît dès lors la nécessité pour les Etats de travailler à faire sortir les populations de la pauvreté car le niveau de vie des ménages influence la scolarisation des enfants et leurs performances. L'offre scolaire doit s'accompagner d'enseignants qualifiés. Et les Etats ne doivent pas

hésiter à investir les ressources financières nécessaires pour le développement de l'école.

Le contexte mondial actuel ne tolère plus que des enfants naissent et grandissent, privés de scolarisation. Les sociétés modernes sont devenues des sociétés scolaires où l'on apprend tout au long de la vie. Les fonctions de l'école la rendent incontournable dans la vie du citoyen. En fait, l'école donne la socialisation scolaire qui favorise l'intégration sociale. Par la distribution de titres scolaires, elle sélectionne les individus pour en faire des acteurs sociaux. Elle suscite par-là les mobilités professionnelles individuelles et intergénérationnelles. En suscitant ces mobilités, l'école se place au cœur des mutations sociales et des changements de société. Et ce mouvement de mutations et de changements sociaux est amorcé avec l'émergence dans tous les Etats d'Afrique de l'Ouest d'une classe moyenne intellectuelle. Caractérisée par de nouvelles mentalités, de nouveaux modes de vie et de nouvelles exigences politiques, ces classes moyennes impulsent inévitablement un mouvement de modernisation des milieux sociaux restés encore attachés à des cultures ancestrales.

Bref, la démocratisation de l'accès à l'école et donc aux savoirs scolaires est, faut-il le souligner, le principal moyen pour accroître le développement humain en Afrique de l'Ouest. Les politiques engagées dans cette voie, préparent efficacement l'émergence des Etats et leur positionnement sur la scène internationale.

Conclusion

Les résultats analysés dans cette étude prouvent que les performances des systèmes éducatifs en Afrique de l'Ouest dépendent de plusieurs variables à la fois. Et, aucun pays ne réunit encore toutes les conditions d'un système éducatif performant. En clair, l'éducation se réalise dans un contexte difficile. L'insuffisance des ressources financières allouées par les Etats à l'éducation impose une dépendance vis-à-vis des partenaires extérieurs du monde développé. Tous ces facteurs justifient les contreperformances ou l'échec massif dans les parcours scolaires.

Les pays concernés par l'étude doivent donc rattraper un retard en éducation qui les singularise dans un contexte mondial où la socialisation scolaire favorise l'intégration socioprofessionnelle, la réduction de la pauvreté et des fléaux du sous-développement. Ils doivent s'inscrire résolument dans les nouveaux Objectifs de développement durable (ODD) pour l'horizon 2030. Parmi les 17 ODD retenus dans la "Position commune africaine", l'ODD 4 stipule ceci : «*Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie*». En clair cet ODD fait appel à plusieurs politiques éducatives. D'abord il faut une meilleure démocratisation de l'accès à l'école en Afrique. Cette démocratisation doit s'accompagner de politiques d'amélioration de la qualité de l'éducation. Il faut aussi lutter contre les inégalités en créant les conditions de l'équité, de l'égalité devant et dans l'école. De telles politiques prennent en compte les questions du genre et des milieux sociaux défavorisés. Des politiques de discrimination positive ne sont pas à exclure dans une telle approche. L'ODD 4 vise en fait l'élimination de l'analphabétisme dans toutes les contrées d'Afrique. Par ailleurs, le dernier point de cet ODD prend en compte les différentes formes d'éducation non formelle destinées à assurer la formation continue des adultes, des travailleurs. C'est dire que l'éducation et la formation s'inscrivent résolument dans un cadre de socialisation, puis de resocialisation des citoyens selon leurs besoins, et aspirations intellectuelles ou professionnelles tout au long de la vie. Enfin, l'atteinte de l'ODD 4 garantira aux Etats africains, l'émergence pour l'horizon 2030.

Références bibliographiques

BAD, PNUD, OCDE, (2016), *Perspectives économiques en Afrique*, (Annexe statistique).

BAD, (2016), *Rapport sur le développement en Afrique 2015. Croissance, pauvreté et inégalités : lever les obstacles au développement durable*.

Bautier Elisabeth, Rochex Jean-Yves, (1998), *L'expérience des nouveaux lycéens. Démocratisation ou massification ?*, Paris, Armand colin.

Bayemi Gabriel, (2014), *Financement public de l'éducation en Afrique. Volume global, destination et marge d'amélioration de l'efficience*, Aix-en-Provence, Percée.

Boudon Raymond, (1973), *L'inégalité des chances. La mobilité sociale dans les sociétés industrielles*, Paris, A. Colin.

Bourdieu Pierre, Passeron Jean-Claude., (1970), *La Reproduction. Eléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Ed. de Minuit.

CONFEMEN, *PASEC 2014 performances des systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne francophone. Compétences et facteurs de réussite au primaire*.

Duru-Bellat Marie, (2002), *Les inégalités sociales à l'école : genèses et mythes*, Paris, Puf.

Kouassi Bernard (éd.), (2008), *Pauvreté des ménages et accès à l'éducation en Afrique de l'Ouest. Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana et Togo*, Paris, Karthala.

UNESCO, www.efareport.unesco.org, consulté le 05/09/2016.

Van Zanten Agnès (sous la direction), 2000, *L'école l'état des savoirs*, Paris, La Découverte.

Van Zanten Agnès, 2005, *Les politiques d'éducation*, Paris, Puf.

Achévé d'imprimer
sur les presses de l'IPNETP

Juin 2018

ISBN : 2-909426-42-4

EAN : 9782909426471

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION

SOUSSION D'ARTICLES : info@ipnetp.ci